

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 63 (2013)
Heft: 1

Artikel: Du courage de penser et d'agir et de ce qui le menace
Autor: Ehrwein Nihan, Céline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DU COURAGE DE PENSER ET D'AGIR ET DE CE QUI LE MENACE

CÉLINE EHRWEIN NIHAN

Résumé

Constatant la grande variété des descriptions faites du courage, l'auteure s'interroge sur le sens de ce dernier et cherche à en déterminer les principales caractéristiques. Cette analyse la conduit à affirmer que le caractère public de l'acte et la justesse de la cause n'entrent pas dans le champ de sa définition. Dans une seconde partie, l'auteure met en évidence les différentes formes de courage, s'efforçant d'en souligner la valeur et la fonction propres.

1. Introduction

Chaque jour, les journaux, la radio, Internet et la télévision nous relatent les actes d'hommes, de femmes, et parfois même d'enfants, prêt-e-s à se mettre en danger, voire à risquer leur vie, pour une noble cause. Ici, Angelina Jolie, la star, qui met en jeu sa réputation et son image de sex-symbol pour soutenir celles qui, comme elles, sont potentiellement menacées par un cancer du sein (voir *Paris Match* du 22 mai 2013). Là, un homme qui se met en danger en rampant sur la glace pour sauver son chien menacé de noyade (voir *Le Matin* du 16 février 2012). Ici, une mère de famille de 48 ans qui interpelle dans les rues de Londres un homme suspecté de meurtre afin d'éviter un acte terroriste (voir *Metro News* du 23 mai 2013). Là, un jeune garçon qui s'interpose face à d'autres enfants pour arracher un chat à leurs sévices (voir le site internet de Wamiz du 18 mars 2013). Et là encore, le peuple syrien qui résiste à un pouvoir discrétionnaire pour gagner sa liberté (voir le site internet de *Regards protestants* du 7 juin 2012).

Ce que l'on nomme aujourd'hui «courage» se donne à voir à travers une multitude d'expériences, toutes plus différentes les unes que les autres. Mais qu'est-ce qui les rassemble ? Y a-t-il réellement quelque chose de commun entre l'histoire de la belle Angelina Jolie et celle du peuple syrien, entre le geste de l'homme qui rampe sur la glace pour sauver son chien et celui de la femme qui interpelle dans la rue un potentiel terroriste ? Peut-on réellement à chaque fois parler de «courage» ? N'y a-t-il pas derrière certains actes présentés comme «courageux» des simulacres et des faux-semblants ?

Je voudrais, à travers cette brève contribution, tenter de définir ou de redéfinir ce qu'est le «courage» et, sur cette base, réfléchir avec vous à certains des dangers qui potentiellement le menacent.

2. Les traits constitutifs du courage

Loin de nous faciliter la tâche, le retour sur l'histoire contribue à nous déconcerter, mettant en évidence l'importante évolution du concept à travers le temps. De l'éloge fait à l'action virile du guerrier homérique à l'injonction lancée à l'individu moderne d'assumer ses responsabilités, il semble en effet y avoir un gouffre difficile à combler¹.

Cela dit, sur la base de la littérature portant sur le sujet et de l'analyse de ses représentations sociales, il paraît néanmoins possible de dégager un certain nombre de traits constitutifs du courage, et, partant, d'en offrir une définition succincte.

Premièrement, tous les auteurs semblent s'accorder sur le fait que le courage est une manière d'affronter le péril ou la peur. «Le courageux, relève Cythia Fleury, est celui qui ressent dans sa chair la saignée de la peur. Entre le courage et la peur, il y a un rendez-vous secret.»²

Deuxièmement: l'individu courageux n'est ni un inconscient ni un imprudent. Son attitude face au risque est à la fois lucide et réfléchie. Celui ou celle qui fait preuve de courage a pleinement conscience du danger, et il l'affronte les yeux ouverts³. Mais il ne fonce pas non plus tout droit, tête baissée contre l'adversité. Le geste du courage comprend une dimension intellectuelle, une part de raisonnement – c'est là l'un de ses traits essentiels, depuis Platon et Aristote en tout cas⁴. Ainsi, comme le relève Monique Canto-Sperber, dans son article du *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* consacré au courage :

¹ Voir à ce propos le beau petit ouvrage de TH. BERNS, L. BLÉSIN, G. JEANMART, *Du courage : une histoire philosophique*, Paris, Belles Lettres, 2010.

² C. FLEURY, *La fin du courage. La reconquête d'une vertu démocratique*, Paris, Fayard, 2010, p. 17. Monique Canto-Sperber affirme pour sa part que «deux traits caractérisent le courage: la capacité à dépasser la peur et à affronter les plus grands dangers, d'une part; la capacité à supporter les souffrances et à montrer patience et fermeté face à l'adversité» («Courage», in: M. CANTO-SPERBER [éd.], *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, P.U.F., 1996, p. 358-364, citation p. 358). Chose intéressante à noter, elle estime cependant que «le fait d'éprouver la peur avant d'agir n'est aucunement nécessaire pour qualifier l'acte de "courageux"» (*ibid.*, p. 361; c'est moi qui souligne).

³ Voir également à ce propos: J. TRUC, *Assumer l'humanité: Hannah Arendt: la responsabilité face à la pluralité*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, p. 91 *sq.*

⁴ De fait, comme le relèvent BERNS, BLÉSIN et JEANMART, la dimension intellectuelle n'apparaît qu'à l'époque classique et est absente des récits homériques relatant les exploits des guerriers troyens (*op. cit.*, p. 21-51).

Pour qu'un acte soit dit "courageux", il faut que certains éléments intellectuels y soient présents, comme la capacité à évaluer les chances de réalisation de tel acte dans telle situation, la sélection des moyens qui n'entraînent pas d'effets négatifs trop importants, la possibilité d'estimer la valeur respective des différentes autres possibilités qui seraient accessibles, l'évaluation de l'ensemble de la situation, l'appréciation et la pondération entre les risques et les buts.⁵

Troisième élément: le courage comporte toujours une part d'excès, et cela même lorsqu'il est associé, comme dans certains textes de la tradition chrétienne par exemple, à l'idée de maintien de soi ou de fermeté dans l'épreuve. Le courage est excessif au sens où il n'est jamais pensé comme quelque chose de banal ou d'ordinaire. Même quotidien, il ne va pas de soi. Il est au-delà aussi bien de l'évidence que du devoir, de sorte qu'on ne peut pas, à mon sens, légitimement blâmer quelqu'un pour son manque de courage.

Le courage implique souvent l'accomplissement d'actes qui vont au-delà de ce que requiert le devoir. Certes, on peut décrire comme «courageuses» des actions accomplies par devoir; c'est le cas, par exemple, des opérations de sauvetage que mènent les pompiers et qui souvent entraînent à aller au-delà de ce que requiert leur strict devoir. Mais dans la plupart des cas, surtout chez les sauveteurs professionnels, il est difficile de savoir jusqu'où va le devoir [...]. Même dans la vie militaire, où l'obéissance aux ordres est considérée comme la première vertu, la plupart des actes de courage sont souvent l'objet de résolutions se démarquant des ordres donnés et parfois s'y opposant nettement. La recherche du bien, la poursuite d'exploits et de hauts faits qui font la matière des récits héroïques de l'Antiquité procèdent de cette volonté d'aller au-delà de ce qui est strictement requis.⁶

Enfin, quatrième élément, celui ou celle qui agit avec courage le fait, semble-t-il, toujours en vue d'une cause qui le ou la dépasse. Sans être nécessairement altruiste⁷, l'auteur d'un acte courageux poursuit néanmoins une fin qui transcende la simple recherche de satisfaction de ses intérêts personnels.

Sur la base de ces éléments, il devient alors possible d'affirmer que le courage est:

une manière réaliste et raisonnée d'affronter le péril ou la peur, qui excède aussi bien l'évidence que le devoir, et qui a pour fin une cause qui dépasse le sujet.

Voilà ce qui, à mon sens, constitue le cœur de l'expérience du courage. Cela et rien d'autre ! Autrement dit, toutes les autres caractéristiques que l'on attribue ou peut être tenté d'attribuer au courage ne sont, à mes yeux, pas essentielles à son déploiement.

Permettez-moi de préciser mon propos, en partant de deux affirmations volontairement un peu provocantes.

⁵ M. CANTO-SPERBER, *art. cit.*, p. 362.

⁶ M. CANTO-SPERBER, *art. cit.*, p. 363.

⁷ M. CANTO-SPERBER, *art. cit.*, p. 363.

3. Publicité et juste cause ne rendent pas l'acte (plus) courageux

Première affirmation

Tous les actes de courage ne se donnent pas nécessairement à voir en public; les plus importants sont même ceux qui demeurent cachés au regard de tous.

Certes, nombre d'actes de courage – à l'image de ceux que j'ai donnés pour exemple en introduction – se manifestent publiquement. En outre, et j'y reviendrai, l'espace public est un critère essentiel dans l'appréciation de la grandeur des actes de courage. Il n'en demeure pas moins que le courage se déploie aussi à l'écart des regards. Comme le relèvent Berns, Blésin et Jeanmart, cet élément a notamment été mis en évidence au travers des réflexions de Kant sur la pensée.

L'activité de penser, de s'orienter dans la pensée [...] est un exercice risqué et expérimental de la liberté, en ce qu'une telle activité manque de principes objectifs extrinsèques, c'est-à-dire ne consiste pas dans l'application de règles, et qu'elle renvoie donc exclusivement au sujet lui-même.⁸

Autrement dit, l'acte de réflexion – que nous avons identifié comme l'un des éléments constitutifs du courage – est déjà en lui-même un acte courageux⁹. *Penser exige du courage, et ce courage est le premier et le plus important de tous, dans la mesure où tout autre acte de courage dépend de lui.*

Seconde affirmation

La juste cause n'est pas une condition nécessaire au courage.

Comme le relève à juste titre Monique Canto-Sperber, «on ne peut évaluer le courage d'un acte sans avoir égard à la fin qu'il poursuit.»¹⁰ Nous l'avons également dit plus haut à notre manière: le courage implique une cause qui dépasse le sujet.

⁸ TH. BERNS, L. BLÉSIN, G. JEANMART, *op. cit.*, p. 193.

⁹ Voir notamment à ce propos: H. ARENDT, «De l'humanité dans les sombres temps. Réflexions sur Lessing» (1960), in: Id., *Vies politiques*, trad. fr. par B. Cassin et P. Lévy, Paris, Gallimard, 2001 (1974), p. 16: «Penser ne fait pas seulement appel à l'intelligence et à la profondeur, mais avant, tout au courage». Le texte d'Hannah Arendt est issu de la conférence qu'elle a donnée en 1959 à l'occasion de la réception du prix Lessing.

¹⁰ M. CANTO-SPERBER, *art. cit.*, p. 363.

Cela dit, la qualité de cette cause n'est, à mon sens, pas décisive pour qualifier l'acte de «courageux»¹¹. Autrement dit, on peut parfaitement agir au nom d'une cause injuste et, ce faisant, manifester un immense courage.

Les frères Tsarnaev n'ont-ils pas dû faire preuve d'un certain courage pour pouvoir mettre en œuvre l'attentat de Boston¹² ?

En posant cette question, à laquelle, vous l'aurez compris, je répondrai par l'affirmative, je ne me prononce pas sur les *raisons* qui ont motivé leur acte ni sur ses *conséquences* au demeurant terribles. *Je dis simplement que la présence d'une cause juste ne rend pas l'acte plus courageux.*

Ainsi – et pour revenir aux questions que je posais en préambule – l'action d'Angelina Jolie et celle du peuple syrien ont bien quelque chose en commun ; de même qu'ont quelque chose en commun le geste de l'homme qui rampe sur la glace et celui de la mère de famille londonienne : il s'agit à chaque fois d'actes de courage, et je ne pense pas que l'on puisse dire que certains de ces actes ne sont que des simulacres ou des faux-semblants.

4. La valeur du courage

Cela dit, tout le monde en conviendra, ces différents actes ne se valent pas. On ne peut notamment pas mettre sur le même plan un geste dans lequel ceux qui l'accomplissent risquent leur vie avec une démarche où le principal enjeu est celui de la réputation.

Aristote le relevait déjà à sa manière : *la grandeur du courage se mesure à la gravité du danger encouru.* Et le plus grand des dangers, c'est la mort. Le plus grand des courages sera donc celui par lequel celui ou celle qui agit met en jeu sa propre vie.

Dans quelles circonstances redoutables le courage se manifestera-t-il ? N'est-ce pas dans les plus graves ? Nul alors ne se montre plus endurant que l'homme courageux à l'égard de ces maux terribles. Or, ce qui est le plus effrayant, c'est la mort, qui est le terme final au-delà duquel il n'y a plus, semble-t-il, ni bien ni mal.¹³

Ceci dit, l'ampleur du danger ne suffit pas à mesurer toute la valeur du courage. Nul ne contestera en effet qu'entre l'acte du peuple syrien et celui de l'homme qui rampe sur la glace il y a encore une différence de taille. Certes, dans les deux cas, les protagonistes mettent en danger leur vie : la grandeur de leur courage est, en ce sens, équivalente.

¹¹ Ce point ne semble pas partagé par tous. Voir notamment à ce propos : ARISTOTE, *Éthique de Nicomaque*, trad. fr. par J. Voilquin, Paris, Flammarion, 1992, Livre III, Chapitre VII, 6, p. 91.

¹² Pour rappel, cet attentat a été perpétré le 15 avril 2013 à l'occasion du marathon de Boston. Il a provoqué la mort de trois personnes et fait plus de 260 blessés.

¹³ ARISTOTE, *op. cit.*, Livre III, Chapitre VI, 6, p. 89.

Néanmoins, la majorité d'entre nous s'accordera pour dire que le premier est supérieur au second. Il nous paraît plus beau, plus noble, car il a pour objet un bien partagé : la liberté d'un peuple.

Ainsi donc, *le bien commun est le second critère à l'aune duquel se mesure la valeur du courage ; il nous dit quelque chose de sa beauté ou de sa noblesse.*

Affirmer cela a plusieurs implications.

Il en découle tout d'abord que l'acte de courage le plus noble sera celui qui défend le bien *le plus commun*, à savoir le bien politique ou, pour le dire autrement, *l'exercice concerté de la liberté partagée*. Le courage qui a pour visée ce bien-là surpasse en noblesse tous les autres courages qui défendent des biens moins bien partagés¹⁴. Plus concrètement, cela signifie que l'acte accompli au nom de la liberté de toutes et de tous est plus noble et a, en cela, potentiellement plus de valeur que celui qu'on accomplit au nom de la liberté d'un groupe particulier.

Par ailleurs, si la noblesse du courage se mesure à l'aune du politique, alors *le geste de courage le plus noble sera aussi celui que j'accomplis sachant qu'il ne m'appartient pas*. Le courage le plus beau n'est pas celui de l'individu qui agit en maître et souverain, mais celui au travers duquel celle ou celui qui agit reconnaît que son acte lui échappe et assume l'*humilité* d'une liberté et d'une responsabilité exercées en commun. Comme le notent Berns, Blésin et Jeanmart, c'est là un des aspects essentiels du courage politique, particulièrement bien mis en avant par Hannah Arendt.

L'acteur qui agit ne peut savoir d'avance quel sera le sens de son action, celui-ci ne se révélant qu'au terme du processus, au sein de la pluralité ; il agit donc *dans le plus grand risque* et doit être prêt à abandonner son intention aux aléas de la pluralité.¹⁵

5. Le courage menacé

Pour terminer, je voudrais m'intéresser rapidement aux menaces qui, à mon sens, de nos jours, planent sur le courage. Je me contenterai ici d'évoquer les deux éléments qui me semblent les plus importants.

Le premier est lié à la vision de l'individu véhiculée par la société occidentale dans laquelle nous vivons, et concerne plus spécifiquement les

¹⁴ Dans le même ordre d'idée, voir les réflexions d'Arendt sur la différence entre «le délinquant de droit commun» qui «agit uniquement dans son propre intérêt» et les individus qui font preuve de désobéissance civile en agissant «au nom et en faveur d'un groupe particulier» (H. ARENDT, «La désobéissance civile», in : Id., *Du mensonge à la violence*, trad. fr., Paris, Calmann-Lévy, 1972, p. 53-104, notamment p. 78).

¹⁵ TH. BURNS, L. BLÉSIN, G. JEANMART, *op. cit.*, p. 255. Ainsi, comme le relève H. ARENDT, «si les hommes veulent être libres, c'est précisément à leur souveraineté qu'ils doivent renoncer» («Qu'est-ce que la liberté ?» [1960/1961], in : Id., *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, trad. fr. par P. Lévy, Paris, Gallimard, 1972 [1968], p. 186-222, citation p. 214).

actes de courage que j'ai décrits comme étant les plus nobles, à savoir ceux que l'on accomplit au nom de la liberté partagée.

Aujourd'hui, sous l'impulsion notamment de la pensée libérale, le sujet tend à être envisagé comme un être désengagé et parfaitement autonome, dont l'action découle naturellement d'une volonté une et indivisible¹⁶. Souverain, il lui suffit de vouloir pour pouvoir¹⁷; et ce pouvoir du sujet est perçu comme un pouvoir sans faille: il correspond en tous points à l'intention initiale de l'individu.

Cette vision du sujet, tout comme celle du pouvoir qui va de pair, a des implications directes sur la manière de concevoir le courage. Berns, Blésin et Jeanmart l'ont très clairement mis en évidence:

Une forme de courage se dégage [...] des schèmes contemporains dominants: le courage nécessaire à tout individu, atome de la société, à qui l'on a octroyé formellement l'égalité et dont on attend fermement qu'il réponde de lui-même, de ses échecs et de ses réussites, qui se voit confier le devoir d'assumer et de s'assumer, de faire partie de "ceux qui se lèvent tôt", de gérer sa vie comme un chef d'entreprise ou comme un artiste. Que l'autonomie soit devenue une norme ou une valeur permanente repose sur la conception d'un individu capable de se déterminer, enjoint d'agir, qui ne devra en dernier ressort sa destinée et son épanouissement qu'à lui-même. C'est sous le concept de responsabilité que se dit aujourd'hui cette vertu de l'affirmation de soi comme intention, décision, action, maîtrise et endurance.¹⁸

La conséquence première de cette conception du courage est celle de la *culpabilisation* et du *mépris de ceux et celles qui ne parviennent pas à assumer leur responsabilité*¹⁹. Dans le monde d'aujourd'hui, l'individu qui, en dépit du pouvoir qui est le sien, ne parvient pas à faire acte de courage, ou, autrement dit, à assumer ses responsabilités, ne peut s'en prendre qu'à lui-même.

Tout se passe comme si la possibilité formelle impliquait automatiquement une capacité réelle. Une telle présupposition ne peut manquer d'alourdir encore plus le poids de la responsabilité, engendrant une culpabilisation chez ceux qui ne

¹⁶ Voir dans le même ordre d'idée: C. FLEURY, *op. cit.*, p. 38: «Il n'y a derrière la volonté aucun agent. Certes, il y a le sujet, mais celui-ci n'est pas un tout unifié, un moi prêt à produire toutes sortes de bonnes causalités.»

¹⁷ Voir notamment, sur ce point, les propos ambivalents de Cynthia Fleury au sujet du rapport que le courage entretient avec la volonté: «L'enjeu même du courage, c'est d'éprouver la nature de la volonté et de la liberté du sujet. Ne sommes-nous pas libres qu'à l'aune de l'épreuve du courage ? Et pourtant rien de plus certain qu'un sujet, à l'appel du devoir de courage, qui se sent déjà condamné. Qu'est-ce que vouloir ? Qu'est-ce que vouloir si ce n'est déjà manifester une certaine forme de courage ? Car vouloir n'est pas *ipso facto* pouvoir. Il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir. Ou plutôt si. Il suffit. Et le territoire de la volonté s'ouvre, tel un abîme. Et l'enjeu est clair. Le courage, ce sera déjà vouloir. Décider de vouloir. Simplement cela.» (FLEURY, *op. cit.*, p. 37).

¹⁸ TH. BERNS, L. BLÉSIN, G. JEANMART, *op. cit.*, p. 209-210, p. 214.

¹⁹ Voir également à ce sujet: C. EHRWEIN NIHAN, «Liberté et responsabilité d'un point de vue éthique», *Sécurité sociale CHSS* 1 (2004), p. 15-17.

parviennent pas à transformer leur possibilité en capacités et de nouvelles formes de mépris social par rapport à ces individus épinglez comme manquant de courage.²⁰

Ainsi donc *l'injonction contemporaine au courage ou, si vous préférez, à la responsabilité, charge l'individu d'un poids qu'il ne peut porter, ce qui accentue, paradoxalement, le risque de son découragement.*

Mais ce n'est pas tout. À force de penser le courage à l'aune du sujet souverain, on tend aussi à réduire l'acte courageux à la défense d'intérêts particuliers. Certes, le courage peut aussi être cela : nous l'avons vu. Toutefois, comme nous l'avons également relevé, l'acte courageux est aussi susceptible de servir des fins plus larges, et, ce faisant, potentiellement plus nobles.

Ainsi donc, le problème que pose, à mes yeux, la conception contemporaine du courage, c'est qu'elle nous pousse à survaloriser les actes de courage qui servent des fins particulières ; ce faisant, elle nous incite, indirectement, à déprécier le risque pris au nom du bien qui nous est le plus commun, à savoir celui que l'on prend pour défendre l'exercice concerté de la liberté partagée. Voilà pour le premier élément qui, à mon sens, menace le courage.

Mais il y en a un autre, plus inquiétant, à mes yeux, car il touche à la racine même du courage, à ses conditions de possibilité. À bien y regarder, il semble en effet que le courage ne soit pas seulement menacé dans ses manifestations les plus nobles. Il l'est aussi, plus fondamentalement, par la mise en péril du courage de penser.

De mon point de vue, trois facteurs jouent ici un rôle prépondérant. Je les énoncerai très brièvement.

Le premier tient à la difficulté que nous avons aujourd'hui me semble-t-il à envisager le courage autrement que comme quelque chose qui *se donne à voir*. À ce titre, il est frappant de constater à quel point les auteur-e-s qui s'intéressent à la question du courage paraissent pour la plupart estimer que celui-ci requiert une actualisation *publique* : l'acte de courage, disent-ils, ne peut rester caché, car il est d'abord et avant tout quelque chose qui se montre²¹.

Dans ce contexte, il va sans dire que le courage de penser, quand il est reconnu, ne peut jouer qu'un rôle secondaire.

Le second élément qui, à mon sens, affecte le courage de penser est lié à la fragilisation du lien social. On le sait, dans nos sociétés occidentales, les repères traditionnels se sont effondrés et, avec eux, le sentiment d'appartenance à une même communauté. Or, comme l'a notamment montré Hannah Arendt, penser, c'est risquer le déliement. C'est risquer de se retrouver seul-e face à soi-même et de perdre ainsi le lien qui nous relie aux autres, nos règles et nos valeurs communes.

Dans un monde où les liens sont fragiles, l'acte déjà risqué de la pensée devient alors plus périlleux encore.

²⁰ TH. BURNS, L. BLÉSIN, G. JEANMART, *op. cit.*, p. 214.

²¹ Voir notamment à ce propos : V. JANKÉLÉVITCH, *Traité des vertus*, Paris, Bordas, 1947, p. 186, ou encore TRUC, *op. cit.*, p. 98.

Enfin, la pensée exige du temps. Pour penser, il faut s'arrêter, suspendre ses activités, afin de pouvoir se concentrer tout entier sur le moment de la réflexion.

Mais voilà, aujourd’hui, rares sont celles et ceux qui peuvent encore *sans risque* se payer le luxe de pareille réflexion. Car le temps est devenu une valeur marchande, un bien qui nous est sans cesse compté et décompté. À tel point que faire acte de pensée apparaît désormais comme une transgression, pour ne pas dire un délit. «Comment osez-vous gaspiller votre temps, un temps si précieux, pour une activité qui rapporte si peu ?»

Ainsi, si nous voulons sauver le courage dans ce qu'il a de plus noble, nous devons modifier le regard que nous portons sur nous-mêmes et apprendre ou réapprendre que nous ne sommes pas maîtres de nos actes et de nos destinées, et que la responsabilité est une tâche qui s'affronte toujours à plusieurs²².

Et si nous tenons, plus fondamentalement encore, à préserver le courage, celui de penser comme celui d'agir, il nous faut nous lancer à la reconquête du temps, c'est-à-dire nous réapproprier celui-ci, en le dégageant de sa gangue marchande et lui redonnant la richesse d'un bien qui n'a pas de valeur.

Et je terminerai par un dernier clin d'œil à Cynthia Fleury que je me permettrai de paraphraser :

[P]rofiter de l'occasion, vivre l'instant présent, voilà l'autre nom du [...] courage.
[Ne pas se laisser] sans cesse déport[er] vers un passé ou un avenir, [...] avoir le sens du temps.²³

²² Dans le même ordre d'idée, voir C. FLEURY, *op. cit.*, p. 9 : «Pour reprendre courage, il faut déjà cesser de chuter [...]. Toute seule, je ne le pouvais pas. Ma seule capacité, c'était de glisser. Il fallait donc un tiers. Finalement, la société aide malgré elle. Car, si étonnant que cela puisse paraître, il y a toujours quelqu'un.»

²³ C. FLEURY, *op. cit.*, p. 26.

